



Spécialistes en finance et comptabilité

Problèmes pour la préparation à l'examen professionnel fédéral 2026

Thèmes Comptabilité générale – cas exceptionnels

Durée de l'examen 35 minutes (35 points)

Contrôlez que vous avez tous les documents d'examen. Outre la page de garde, ils comprennent 6 pages.

Bon succès à toutes et à tous !

Exercice 1: Assainissement (12 points)

Situation initiale

Depuis le début de la pandémie, Renovation SA fait face à des difficultés de vente et à une pression financière accrue. Malgré l'amélioration significative du carnet de commandes, l'entreprise doit être restructurée en raison des faibles résultats enregistrés ces dernières années.

Les réserves latentes ont déjà été entièrement dissoutes au cours des dernières années.

Le bilan, avant révision, présente, à fin 2025, les chiffres suivants en milliers de francs (KCHF) :

ACTIFS	Bilan Renovation SA avant révision		PASSIFS
Liquidités	50	310	Dettes résultant d'achats et de prestations
Créances résultant de ventes et de prestations	40	420	Prêts des actionnaires
Stocks	520		
Total actif circulant	610	730	Total capitaux étrangers
Immobilisations corporelles	180	100	Capital-actions
Immobilisations incorporelles	20	150	Réserves issues du capital
		50	Réserves issues du bénéfice
		-220	Report de pertes
Total actif immobilisé	200	80	Total capitaux propres
Total Actifs	810	810	Total Passifs

Exercice a)

Cochez de quel type de perte de capital il s'agit dans le bilan ci-dessus. Complétez le tableau avec les deux articles du CO correspondants.

	Article du CO	
Perte de capital sans conséquences légales	x	2 points
Perte de capital avec conséquences légales	Art. 725a	1 point
Surendettement	Art. 725b	1 point
Aucune option ne convient		

Lors de la révision, deux opérations sans incidence sur les liquidités ont été identifiées, lesquelles ont modifié le bilan comme suit :

ACTIFS	Bilan Renovation SA après révision		PASSIFS
Liquidités	50	210	Dettes résultant d'achats et de prestations
Créances résultant de ventes et de prestations	40	360	Prêts des actionnaires
Stocks	370		
Total actif circulant	460	570	Total capitaux étrangers
Immobilisations corporelles	80	100	Capital-actions
Immobilisations incorporelles	20	150	Réserves issues du capital
		50	Réserves issues du bénéfice
		-310	Report de pertes
Total actif immobilisé	100	-10	Total capitaux propres
Total Actifs	560	560	Total Passifs

Exercice b)

Le conseil d'administration souhaite savoir ce qui a encore été modifié dans les comptes annuels.
Cochez les écritures correspondantes.:

Paiement bancaire d'un fournisseur pour un montant de 50 KCHF.	
Un actionnaire renonce à son prêt d'actionnaire de 60 KCHF.	
Un fournisseur reprend des marchandises impayées avec une réduction de 33 %.	<input checked="" type="checkbox"/> 2.5 points
Le principal fournisseur signe une renonciation à créance de 50 KCHF.	
Un actionnaire reprend son véhicule professionnel pour 60 KCHF. Avant la reprise, une correction de valeur de 40 % a été comptabilisée.	<input checked="" type="checkbox"/> 2.5 points
Le capital-actions est réduit à zéro, puis réaugmenté à son niveau initial par libération en espèces.	

Exercice c)

La situation a-t-elle changé pour le conseil d'administration par rapport au bilan avant révision ? Justifiez votre réponse et complétez avec l'article du Code des obligations correspondant.

Réponse avec justification	<i>Oui. Il y a désormais un surendettement. (Le conseil d'administration doit immédiatement établir des comptes intermédiaires à la valeur de continuation et à la valeur de réalisation et les soumettre à l'organe de révision pour vérification).</i>	2 points
Article et paragraphe	<i>Art. 725b</i>	1 point

Exercice 2: Fusion (16 points)

Situation initiale

Les sociétés Up SA et Down SA envisagent une fusion. Elles souhaitent se regrouper sous le nom de Up & Down SA. Avant la fusion, les chiffres suivants en milliers de francs suisses sont disponibles pour les deux sociétés :

	Up SA	Down SA
Capital-actions	580	200
Réserves légales issues du bénéfice	290	100
Report de bénéfices	60	20
Réserves latentes (non imposées)	25	0
Valeur substantielle par action en CHF	250	160
Nombre d'actions	5'800	4'000
Bénéfice annuel futur	?	-
Taux d'actualisation ajusté au risque	9%	-
Taux d'imposition des impôts différés sur les réserves latentes <u>avant</u> impôts	20%	-

Exercice a)

Un de vos collègues est actionnaire de Down SA. Il serait très intéressé de savoir quel bénéfice futur annuel la société Up SA a utilisé dans l'évaluation d'entreprise (méthode des praticiens). Calculez pour votre collègue ce bénéfice à partir des informations ci-dessus.:

Calcul du bénéfice annuel futur de Up SA	Valeur substantielle : Capitaux propres + réserves latentes \therefore impôts différés : $580+290+60+25-5=950 \text{ KCHF}$ Valeur substantielle : Valeur substantielle par action x nombre d'actions : $250 \times 5'800 = 1'450 \text{ KCHF}$ Valeur de rendement : Valeur substantielle x 3 \therefore valeur substantielle (1-fois) = valeur de rendement (pondérée 2 fois) \rightarrow Valeur de rendement / 2: $1'450 \times 3 = 4'350 - 950 = 3'400 / 2 = 1'700 \text{ KCHF}$ Bénéfice annuel futur : Valeur de rendement * Taux d'actualisation ajusté au risque : $1'700 \times 9\% = \underline{153 \text{ KCHF}}$ 7 points
--	---

Exercice b)

La valeur substantielle d'une action Up SA doit être ajustée à 240 CHF pour respecter le rapport d'échange convenu. Pour cela, Up SA procède à une augmentation de capital à un prix d'émission inférieur à la valeur substantielle. Le droit préférentiel de souscription est de 5 pour 1 (5 actions existantes donnent droit à 1 nouvelle action).

Calculez le prix d'émission.

Calcul du prix d'émission	$5'800 / 5 = 1'160$ $5'800 + 1'160 = 6'960$ $6'960 \times 240 = 1'670'400$ $1'670'400 - (5'800 \times 250) = 220'400$ $220'400 / 1'160 = \underline{190 \text{ CHE}}$
	2 points

Exercice c)

Pour la fusion, un rapport d'échange de 3 pour 2 est convenu :

- Les actionnaires de Up SA reçoivent, pour chacune de leurs actions, 3 actions de Up & Down SA.
- Les actionnaires de Down SA reçoivent, pour chacune de leurs actions, 2 actions de Up & Down SA.

Calculez la valeur substantielle de la nouvelle action :

Calcul de la valeur substantielle de l'action Up & Down SA	$240 / 3 = \underline{80 \text{ CHF}}$ Contrôle : $160 / 2 = 80 \text{ CHF}$
	1 point

Exercice d)

La valeur nominale d'une action Up & Down SA doit être de CHF 25. Calculez le montant du capital-actions

Calcul du montant du capital-actions de Up & Down SA	$6'960 * 3 = 20'880$ $4'000 * 2 = 8'000$ $20'880 + 8'000 = 28'880$ $28'880 * 25 = 722'000 \rightarrow \underline{722 \text{ KCHF}}$
	2 points

Exercice e)

Calculez l'agio de fusion en CHF, en partant du principe que les réserves latentes ne sont pas dissoutes dans le cadre de la fusion :

Agio de fusion en CHF	(580'000+290'000+60'000+220'400) = 1'150'400 (200'000+100'000+20'000) = 320'000 $1'150'400 + 320'000 = 1'470'400$ $1'470'400 - 722'000 = \underline{\underline{748'400 \text{ KCHF}}}$ 4 points
-----------------------	--

Exercice 3: divers (7 points)

Indiquez pour chacune des affirmations suivantes si elle est vraie (V) ou fausse (F). Les affirmations partiellement correctes doivent être considérées comme fausses

a) Questions diverses :

	V	F
Une entreprise individuelle peut transférer son patrimoine de manière fiscalement neutre à une société anonyme, mais elle doit respecter un délai de blocage de 3 ans.		x
Pour autant que, lors de la transformation d'une entreprise individuelle en société anonyme, les actifs nets soient utilisés pour libérer le capital-actions, le montant dépassant le capital minimum légal peut être apporté comme réserves issues d'apports en capital et être distribué ultérieurement en franchise d'impôt.	x	
Lors de la liquidation d'une société anonyme, la distribution qui dépasse le capital-actions est soumise à l'impôt anticipé.		x
Lors de la liquidation d'une société anonyme, un seul appel aux créanciers dans la Feuille officielle suisse du commerce effectué par les liquidateurs suffit.	x	

1 point par réponse correcte.

b) Calcul des mensualités de leasing

Une pelleteuse a un prix d'achat au comptant de CHF 255 000 et doit être payée au moyen de 4 redevances annuelles de leasing d'un montant identique, payables à terme échu. Aucun frais de dossier n'est facturé et aucune option d'achat n'a été fixée. Le taux d'intérêt appliqué est de 4 %.

Facteur d'actualisation

Année	1%	2%	3%	4%	5%	6%	7%	8%	9%	10%
1	0.990	0.980	0.971	0.962	0.952	0.943	0.935	0.926	0.917	0.909
2	0.980	0.961	0.943	0.925	0.907	0.890	0.873	0.857	0.842	0.826
3	0.971	0.942	0.915	0.889	0.864	0.840	0.816	0.794	0.772	0.751
4	0.961	0.924	0.888	0.855	0.823	0.792	0.763	0.735	0.708	0.683
5	0.951	0.906	0.863	0.822	0.784	0.747	0.713	0.681	0.650	0.621

Facteurs de valeur actuelle des annuités

Année	1%	2%	3%	4%	5%	6%	7%	8%	9%	10%
1	0.990	0.980	0.971	0.962	0.952	0.943	0.935	0.926	0.917	0.909
2	1.970	1.942	1.913	1.886	1.859	1.833	1.808	1.783	1.759	1.736
3	2.941	2.884	2.829	2.775	2.723	2.673	2.624	2.577	2.531	2.487
4	3.902	3.808	3.717	3.630	3.546	3.465	3.387	3.312	3.240	3.170
5	4.853	4.713	4.580	4.452	4.329	4.212	4.100	3.993	3.890	3.791

Calculez la redevance annuelle de leasing. Arrondissez le résultat au millier de francs.

Calculs :

Prix d'achat au comptant KCHF 255 / 3.630 = KCHF 70

3 points

Redevance annuelle de leasing : KCHF 70